

ma ville

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !



Trimestriel
Avril 2013 - n°78



Dossier :
Budget 2013
p. 6



> Vie municipale :
La réforme des rythmes
scolaires **p. 3**

> Solidarité :
Le permis solidaire
p. 16

> Vie pratique :
Un nouveau réseau
d'affichage **p. 19**



GÉNÉRATION FLEURS

Des émotions, des couleurs

COULOUNIEIX-CHAMIERIS - 117, AV DU G^e DE GAULLE
TRELISSAC - 192, AV. MICHEL GRANDOU
www.generationfleurs.com

G A R A G E
"AU PALAIS DE L'AUTO"



Vente véhicules neufs et occasions
Réparation toutes marques

05 53 09 69 62

Route de Bergerac - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERIS

MIROITERIE 2000

RÉNOVATION & NEUF
Menuiseries - Aluminium & PVC - Vérandas

- Stores intérieurs & extérieurs
- Portes garages tous types
- Volet battant bois/alu/PVC
- Motorisation
- Automatismes
- Portails



Découpe de verre à la demande

DEVIS GRATUIT

Remise 5%* sur présentation de ce document original

* uniquement sur la fourniture

Agence de Périgueux Ouest

31 av. du Général de Gaulle
24660 COULOUNIEIX-CHAMIERIS

05 53 35 13 15

MARCUS
PEINTURES

Peinture Papiers peints

Revêtements sols et murs

Outillage Matériel

Nettoyage Entretien

Particuliers et Professionnels

Route de Bergerac • Périgueux
24660 COULOUNIEIX - CHAMIERIS

05 53 53 18 27

Fax 05 53 53 81 06
www.peintures-marcus.com

OUVERTURE DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 À 19H30
HORAIRES D'ETE DU 1^{er} MAI AU 30 SEPT.
DE 8H30 À 20H00
TOUS LES DIMANCHES MATIN
9H À 12H30

Netto

plus j'achète moins c'est cher!



2 Allée du Port - 24000 Périgueux
05 53 46 75 46

Sommaire

Vie municipale p. 2-4

Une nouvelle Directrice des Ressources / CME / Tour des travaux / Réforme des rythmes scolaires / Un agent de tranquillité / Conseil des Sages / Brèves

Bien vivre demain p. 5

Des ClimActeurs Colomniérois / Agenda 21 / Semaine du Développement Durable

Dossier p.6-11

Budget 2013

Économie locale p.12-13

Un réseau d'affaires / Pôle d'entreprises boulevard Jean Moulin / Café Tabac Presse La Fontaine / SARL David Peintures & Tradition / Allo Taxi 2M

Rétrospective p.14

De janvier à mars

Solidarité p.16

Jardin à louer / Permis de conduire solidaire / Brèves

À tous âges p.17

RAM ouest / Kiosques littéraires / Fête de la musique

Vie associative

et sportive p.18

L'ECTCC a 10 ans / Exposition de minéraux du FLEP / Brèves

Vie pratique p.19

Éco-gestes / Un nouveau réseau d'affichage / Pôle médiation

État-civil p.20

À vos agendas... p.20

Expression politique p.20

Directeur de la publication : Jean-Pierre Roussarie
Maquette, rédaction, mise en page et photos :
service communication (sauf photo édito Nicolas Lux)
☎ 05.53.35.57.59 / com@coulounieix-chamiers.fr

Illustration : petit-bens.com
Impression : Imprimerie Bordas
Dépôt légal : avril 2013

Imprimé sur papier Condat certifié PEFC
Le prochain numéro paraîtra le 25 juin 2013.
Merci de faire parvenir au service communication les dates de vos prochaines manifestations avant le 3 mai.
Le journal est disponible dans tous les lieux publics de la commune et téléchargeable sur le site :
www.coulounieix-chamiers.fr

Edito



Chers concitoyens,

Le Ministre de l'Éducation Nationale, Vincent PEILLON, a décidé comme chantier prioritaire la Refondation de l'École.

Je ne peux que soutenir pleinement cette démarche. En effet, après tant d'années de coupes budgétaires, de non remplacement des départs à la retraite, le service public de l'Éducation Nationale est en grande difficulté. L'École est à reconstruire, à repenser, à rebâtir entièrement. La confiance doit de nouveau s'instaurer entre le monde enseignant et le gouvernement. La création de 60 000 emplois dans le domaine de l'éducation d'ici cinq ans, est un engagement très fort du Président de la République, qui marque sa volonté de refaire de l'École un pilier essentiel et fondamental de notre République.

La réforme des rythmes scolaires proposée par le Ministre est une première étape de cette refondation indispensable. En effet, les écoliers français subissent des journées plus longues, moins nombreuses (114 contre 183 moyenne européenne) et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde. Cette concentration du temps d'enseignement, unique à la France, est préjudiciable aux apprentissages. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires.

Il s'agit avec cette réforme d'assurer un plus grand respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant, grâce à une meilleure répartition des heures d'enseignement en classe sur la semaine.

Après la municipalisation des accueils de loisirs Jean-Sigalas, après la création d'un grand service municipal nommé "pôle Enfance Jeunesse", j'ai décidé que cette réforme soit appliquée sur notre commune dès la rentrée prochaine. Elle permettra une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires. Les élèves pourront accéder à des activités sportives, culturelles et artistiques qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer leur plaisir d'apprendre et d'être à l'école. L'objectif de la municipalité est de mettre en œuvre une politique très volontariste en faveur de l'enfance et de la jeunesse pour créer les meilleures conditions possibles en faveur de l'épanouissement et de la réussite des enfants et des jeunes de la commune.

Bien à vous,

Votre maire,

Jean-Pierre ROUSSARIE

Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président de la CAP



Une nouvelle Directrice des Ressources humaines

Emilie Perret a rejoint la mairie le 4 mars dernier pour prendre la direction du pôle Administration générale et Ressources Humaines. Une fonction importante au sein de la collectivité dans laquelle elle compte s'investir, aux côtés des élus et de tous les agents, pour contribuer à la qualité des services rendus aux Colomniérois.

Originaire de Corrèze, Emilie Perret est âgée de 30 ans. Titulaire d'un Master 2 Droit et gestion des agents publics, elle a déjà sept ans d'expérience professionnelle à son actif, effectués à l'Office Public d'Habitat de Limoges Métropole. D'abord responsable des relations sociales internes, elle s'occupait de l'hygiène et la sécurité du personnel et des relations avec les partenaires sociaux. Elle a ensuite pris en charge la formation et le développement, mission qui l'a amenée à accompagner les changements organisationnels dans les services. Parallèlement, elle a obtenu le concours d'attachée territoriale, puis l'examen d'attachée principale, marquant ainsi son engagement pour le service public. « *Après ces sept années enrichissantes, j'avais le souhait de renouveler mes missions au cœur de la Fonction publique territoriale, indique-t-elle. J'ai été séduite par la qualité de vie colomniéroise, le dynamisme de la ville, et surtout la volonté des élus de développer une politique des ressources humaines* ».

« *Mais le pôle Ressources Humaines est avant tout au service de tous les services et doit être identifié comme un lieu de conseils et de renseignements* », souligne Emilie Perret. Aller à la rencontre de tous les agents, travailler en étroite collaboration avec les cadres, informer et consulter les partenaires sociaux sont pour elle des préalables indispensables pour proposer aux élus des moyens de décisions pertinents, au plus près des préoccupations.

Un diagnostic, des priorités

Emilie Perret se donne deux mois pour établir un diagnostic. Elle formulera des propositions aux élus sur un plan de titularisation des contractuels, un plan de formation, la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (en prévision des départs à la retraite), l'hygiène et la sécurité et la mise en place d'une charte administrative d'accueil. « *Des priorités seront dégagées, l'objectif étant toujours d'apporter un service de qualité aux Colomniérois* », conclut-elle.

Une fonction transversale

Gérer les carrières, les payes et la formation des agents fait bien sûr partie de la mission essentielle des ressources humaines.

Administration générale et Pôle Ressources Humaines, tél. 05.53.35.57.20 | grh@coulounieix-chamiers.fr

L'actu du

Conseil municipal enfant

Nos jeunes élus travaillent actuellement sur 2 projets :

- Fabrication de 3 boîtes à idées qu'ils souhaitent déposer dans le collège et les écoles de la commune afin de recueillir les idées de leurs camarades.

- Préparation d'une journée randonnée/nettoyage de sentiers avec les enfants de la commune. Les jeunes conseillers préparent des textes qu'ils souhaiteraient apposer sur le ou les sentiers nettoyés afin de sensibiliser les promeneurs au problème de la pollution par négligence et les inciter à la préservation de la nature qui nous entoure.

Tour des travaux

►► Bâtiments

Au **château des Izards**, des mises aux normes réglementaires ont été effectuées dans les cuisines (création d'un vestiaire) et le local des jardiniers (cloison coupe-feu pour séparer les compteurs eau, électricité et gaz). Au printemps, la cage d'escalier intérieure sera repeinte. Coup de propre également à la **mairie annexe** : les agents des services techniques ont rénové les espaces d'accueil du public et la tisanerie. La **salle informatique de l'école Eugène-Le-Roy** a été sécurisée : les menuiseries sont remplacées et des volets roulants ont été installés.

►► Voirie et maçonnerie

A l'entrée des **Izards**, les banquettes de gazon régulièrement dégradées ont été remplacées par des galets. La campagne de **curage de fossés** se poursuit : après la route de Cuirassou, le chemin de Peyrelade est en cours. Suivront Les Andrieux. Ce mois d'avril voit le démarrage de la **campagne de point à temps** qui se déroulera jusqu'en septembre.

►► Espaces verts

Dans le cadre de la charte 0 herbicide, la pelouse du **giratoire des Pyramides** a été remplacée par des **sédums**. Très utilisé sur les toits terrasses car peu gourmand en entretien, ce type de plantations offre une grande variété de couleurs. Aux **Izards**, des **rosiers** ont été plantés sur le parvis et des **nichoirs à insectes** ont été installés dans le parc pour favoriser la biodiversité. Rue Mendès France, les marronniers fruits ont été remplacés par des **marronniers fleurs**. En mars, la tournée d'épareuse (tonte des accotements) a démarré. Les **plantations** d'été ont été mises en production dans les serres municipales avant d'être installées en mai.

Lundi

Mardi

Vendredi

Mercredi

Jeudi

Vie municipale

Réforme des rythmes scolaires :

Pour un parcours éducatif de qualité

Depuis début janvier 2013, la municipalité mène une réflexion en partenariat avec tous les acteurs locaux qui œuvrent dans le domaine de l'éducation, l'enfance et la jeunesse. Objectif : mettre en application la réforme des rythmes scolaires dans les 2 groupes scolaires colomniérois à la rentrée de septembre 2013.

Alléger la journée de classe, mieux répartir les heures sur la semaine, permettre aux élèves d'accéder à des activités sportives, culturelles et artistiques qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre : tels sont les grands principes de la réforme fixés par le décret du 24 janvier 2013. La municipalité porte une attention toute particulière au volet éducatif de cette réforme. « *Nous souhaitons une approche globale des temps qui composent la journée d'un enfant (temps familiaux, temps scolaires et temps récréatifs) : c'est cela qui permettra d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité au service de son épanouissement* », commente Joëlle Contie, adjointe aux Affaires scolaires.

La concertation au cœur de la démarche

Un dialogue nourri au sein des commissions Enfance Jeunesse avec l'Éducation nationale, les partenaires institutionnels, le monde éducatif et associatif, a été installé. Au terme de cette première phase d'échanges constructifs, la philosophie générale de la réforme sur le territoire colomniérois est actée. Le temps dégagé de l'enseignement sera un **temps éducatif** avec des **activités de qualité** et non une garderie, dans le cadre d'un **service gratuit** proposé à **tous les enfants** de la commune, en s'appuyant aussi sur la richesse du tissu associatif local pour proposer un panel d'activités très diversifié.

La semaine type à la rentrée scolaire 2013

Les horaires d'entrée et de sortie sur les groupes scolaires ne seront pas modifiés. Deux jours par semaine, les enfants auront classe jusqu'à 16h30 et les deux autres jours jusqu'à 15h. Ces deux jours-là, de 15h à 16h30, des activités seront organisées sur des cycles trimestriels. Les accueils périscolaires fonctionneront toujours sur le même principe, le matin avant la classe et chaque soir à partir de 16h30. Enfin, le mercredi matin sera un temps d'enseignement, conformément au décret, et l'accueil de loisirs Jean-Sigalas sera ouvert l'après-midi, pour les familles qui le souhaitent.

Des équipes formées et des intervenants passionnés au service du projet éducatif territorial

Un groupe de travail pluridisciplinaire travaille actuellement sur le projet éducatif territorial destiné à coordonner les activités sur l'ensemble des temps de vie des enfants. Les équipes qui les accompagneront dans ces nouveaux temps d'activités seront constituées d'animateurs diplômés, d'éducateurs sportifs, d'animateurs culturels, de bibliothécaires, d'ATSEM et d'enseignants volontaires, de personnes passionnées du milieu associatif.

D'ici fin avril, le projet éducatif territorial sera soumis à la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale. Tous les parents d'élèves seront conviés à deux réunions d'information **le 11 avril à 18h30 au Centre Gérard Philipe** et le **18 avril à 18h30 à la mairie**. Les mois de mai et juin seront consacrés à l'organisation concrète de la rentrée 2013. Celle-ci sera présentée dans le prochain numéro de **ma ville**.

Accueil de loisirs Jean Sigalas : je réserve !

À partir des vacances de printemps 2013, pour inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs Jean Sigalas, les familles devront préalablement réserver.

- Les fiches de réservation sont disponibles à la mairie, à la mairie annexe, dans les accueils périscolaires, à la Maison de l'Enfance, dans les écoles, à l'accueil de loisirs Jean-Sigalas ou en téléchargement sur le site internet de la mairie www.coulounieix-chamiers.fr.
- Une fois remplie, la fiche doit être obligatoirement déposée à l'accueil de loisirs Jean-Sigalas ou au pôle Enfance Jeunesse de la mairie.

Les inscriptions seront ouvertes un mois avant le premier jour des vacances pour les petites vacances, mi-mai pour les vacances d'été et le mois précédent pour les mercredis. **Le nombre de places sera limité et réservé en priorité aux enfants colomniérois.**

La municipalité souhaite ainsi optimiser l'organisation de l'accueil de loisirs, dans la continuité du travail mené par le conseil d'administration de Coulounieix-Chamiers s'Anime qui avait voté cette décision avant que la gestion de l'accueil de loisirs ne soit municipalisée. Connaître en amont le nombre d'enfants permet en effet de mieux gérer les équipes, d'adapter le programme des vacances mais aussi de mieux équilibrer les dépenses alimentaires.

Informations :

- Accueil de loisirs Jean Sigalas, tél. 05.53.53.45.01 | centredeloisirs@coulounieix-chamiers.fr
- Pôle Enfance Jeunesse de la mairie, tél. 05.53.35.57.08 | periscolaire@coulounieix-chamiers.fr





Citoyenneté

Un agent de tranquillité au service du « Vivre ensemble »



Dans le cadre de son plan d'actions destiné à prévenir la délinquance, la municipalité crée un poste d'agent de tranquillité. Un métier de proximité bien particulier, au service de la tranquillité publique et du « bien vivre ensemble ».

La mission principale d'un agent de tranquillité est de faire respecter les pouvoirs de police administrative du maire. En vertu du Code général des collectivités territoriales, le maire doit en effet veiller à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique sur le territoire communal. Cette mission polyvalente conduit à intervenir dans des domaines très divers : stationnement des véhicules, sécurité et respect des espaces publics, bon déroulement des événements accueillant du public, respect de la tranquillité des citoyens. Un agent de tranquillité est assermenté. Cela signifie qu'il doit d'une part mettre en œuvre les mesures décidées par le maire et d'autre part, qu'il est habilité à constater des infractions qui peuvent faire l'objet d'une sanction.

Un agent présent sur le terrain

Recruté dans le courant du printemps, cet agent de tranquillité interviendra sur l'ensemble du territoire communal, et plus particulièrement sur les secteurs des

Izards, de Chamiers et du Bourg. Il effectuera également des rondes dans les deux cimetières, où malheureusement, de nombreux vols de fleurs et de plaques ont été constatés ces derniers mois. Au regard des missions qui lui seront confiées, ses horaires seront nécessairement décalés : il travaillera essentiellement l'après-midi, en soirée et le week-end.

Lutter contre les incivilités, développer la citoyenneté

Cette présence régulière dans les quartiers lui permettra d'établir un dialogue direct avec les Colomniérois. À travers cette mission de proximité, la municipalité entend ainsi lutter contre les incivilités et prévenir la petite délinquance. Placé directement sous l'autorité du maire, l'agent de tranquillité travaillera également en lien étroit avec la Police Nationale. La création de ce poste intervient en complément des missions dévolues au pôle Médiation mis en place en décembre dernier (cf. **ma ville** n°77).

Regard

ClimActeurs et colomniérois

Avec son compagnon, Audrey Bécède participe à la démarche citoyenne ClimActe initiée par la CAP. Comme eux, 54 familles de l'agglomération (dont 8 de la commune) s'interrogent sur leurs pratiques quotidiennes et mesurent pendant un an leurs émissions de gaz à effet de serre. Audrey Bécède expose à **ma ville ses motivations.**

« J'ai entendu parler de cette démarche dans le journal municipal Ma Ville. En lien avec mes convictions de bien faire pour la planète, j'étais en recherche. L'aventure ClimActe me remet en question. Est-ce possible de convaincre les gens de changer leur mode de vie? Je réponds oui, car il le faut ! Chaque animation ClimActe me motive un peu plus pour être actrice du changement. Et puis, nous avons cette responsabilité vis-à-vis de nos enfants. »

J'ai entendu parler de cette démarche dans le journal municipal Ma Ville. En lien avec mes convictions de bien faire pour la planète, j'étais en recherche. L'aventure ClimActe me remet en question. Est-ce possible de convaincre les gens de changer leur mode de vie? Je réponds oui, car il le faut ! Chaque animation ClimActe me motive un peu plus pour être actrice du changement. Et puis, nous avons cette responsabilité vis-à-vis de nos enfants.

Les ateliers nous expliquent le changement radical qui s'annonce, qu'on le veuille ou non. Pour ma part, je suis prête à évoluer avant qu'on ne me l'impose brutalement. Ce sera difficile pour nous qui sommes habitués au confort lié à cette énergie remarquable qu'est le pétrole. J'ai compris pourquoi il coûterait de plus en plus cher ; il ne sert pas seulement à se déplacer, il est en fait partout dans notre quotidien.

Nous avons mis en service presque tout le contenu du kit ClimActe : le sablier de douche, le mousseur pour diminuer le débit des robinets, le thermomètre d'intérieur pour baisser la température de 1°C. Nous utilisons déjà des ampoules basse consommation. Au cours de l'année, l'évolution de nos pratiques est constatée au moyen de trois questionnaires que nous devons remplir.

Cette démarche est ambitieuse : je ressors de chaque rencontre ClimActe la tête encore pleine d'interrogations sur notre avenir, mais aussi des astuces à utiliser au quotidien et des réponses pas toujours faciles à entendre. Je ne veux pas faire peur : je souhaite juste faire partager ce que j'ai appris et pourquoi pas faire des émules. Car je sais aussi que seule, je ne peux rien faire.



Audrey Bécède et son compagnon utilisent avec leurs enfants le contenu du kit ClimActe : ampoule économique, sablier de douche, thermomètre de réfrigérateur,...

Rencontres publiques

10^e Compte-rendu de mandat

Lundi 17 juin à 18h30, centre Gérard Philipe

Un temps fort de la démocratie locale auquel tous les Colomniérois sont invités.

enbref

► Le **dispositif Amélià** mis en place par la CAP peut permettre d'obtenir des aides publiques pour améliorer son logement (cf **ma ville** n° 76 et www.coulounieix-chamiers.fr)... Pour tout savoir sur ce programme, **rendez-vous le 17 avril à 18h30 au centre Gérard Philipe et le 24 avril à 18h30 à la mairie** : ces deux réunions d'information sont ouvertes à tous. Pour rappel, vous pouvez également appeler le 0 805 70 21 22 (numéro vert) ► La révision du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** se poursuit : tous les Colomniérois sont conviés à une **réunion publique le 14 mai à 18h30, au centre Gérard Philipe**. Le PLU sera présenté par les élus et le cabinet d'études, avant l'enquête publique qui se déroulera en septembre 2013 ► Dans le cadre de la refonte du service scolaire-périscolaire en **pôle Enfance Jeunesse**, la municipalité a missionné la Ligue de l'Enseignement pour établir un **diagnostic territorial**. Il s'agit de recenser toutes les activités en lien avec l'enfance et la jeunesse et de recueillir l'avis des jeunes et des familles pour adapter les propositions aux besoins exprimés, en tenant compte du changement de rythme scolaire. La restitution de ce diagnostic aura lieu lors de la **Semaine de l'Enfance** (du 3 au 7 juin) ► **M'T VAC!**, la semaine d'activités pour les 12-17 ans se déroulera du 29 avril au 3 mai : retrouvez tout le détail du programme dans l'Agenda !

L'actu du

Conseil des Sages

Les deux commissions « aménagement » et « sociale » se sont réunies. L'état de la voirie et les travaux d'assainissement restent en réflexion. Des propositions concrètes seront soumises aux élus. Une action vers des personnes semi-dépendantes est envisagée et la création d'un club du 3^e âge reste un projet d'actualité. Fin juin, au cours de l'assemblée générale, toutes les propositions seront adressées au maire et à Michel Naboulet, conseiller municipal référent.

- Suite à la démission d'un des « Sages » pour raison personnelle, Serge Lefeuvre a été nommé en remplacement.
- Nous avons fait parvenir auprès des personnes concernées les courriers que vous nous avez adressés et les réponses ont été apportées.
- Nous restons à l'écoute de nos concitoyens à l'adresse suivante : conseildessages@yahoo.fr

Pour que chacun contribue à l'agenda 21

Coulounieix-Chamiers multiplie les actions pour placer le développement durable au cœur de ses missions de service public. Aujourd'hui, la commune va plus loin : elle élabore un **agenda 21 territorial**, un document contenant à la fois les grandes orientations et un programme d'actions réalisé avec la population et à mettre en œuvre dans les prochaines années. **L'avis de la population est donc essentiel**. Pour donner son opinion et ses attentes, il suffit de répondre **avant le 15 avril** aux 21 questions du questionnaire inséré dans ce numéro de **ma ville**. Le questionnaire peut aussi être complété en ligne sur le site internet www.coulounieix-chamiers.fr.

Semaine du développement durable Des rendez-vous à ne pas manquer

Du 1er au 7 avril, les manifestations organisées dans le cadre de la Semaine du Développement durable, sur le thème suggéré de la transition énergétique, apportent des solutions pour agir et inciter chacun à adopter des comportements responsables. Coulounieix-Chamiers participe une nouvelle fois à cette initiative nationale à travers des rendez-vous ouverts à tous.

> **Du 3 au 6 avril** : exposition sur l'**urbanisme durable**, avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Dordogne (CAUE). L'exposition présentera également l'**éco-lotissement communal Les Jardins de Bellevue** et un éclairage sur la réglementation thermique des constructions neuves (RT 2012) destinée à limiter la consommation d'énergie. Visite libre aux horaires d'ouverture de la mairie.

> Samedi 6 avril en mairie :

- à 14h : présentation publique des Jardins de Bellevue, animée par le cabinet Urbactis, maître d'œuvre pour l'aménagement de l'éco-lotissement.
- à 16h : atelier de sensibilisation au jardinage bio avec la participation de l'association Espace Vie Nature.

enbref

► **Concours des Maisons Fleuries 2013** : inscrivez-vous auprès de la mairie de Coulounieix-Chamiers ou auprès de l'Office de Tourisme de Périgueux avant le samedi 15 juin 2013.

dossier



Jean-Pierre ROUSSARIE,
Maire de
Coulounieix-Chamiers

"[...] une réduction des dépenses de fonctionnement alliées à un haut niveau d'investissement..."

La crise économique que connaît notre pays impacte très fortement les finances publiques des collectivités locales. Nous assistons à une véritable raréfaction des ressources publiques.

L'endettement considérable de l'État, situation aggravée comme jamais auparavant au cours des dernières années, oblige celui-ci à réduire ses aides en faveur des collectivités et en particulier des communes. De plus, au même titre qu'un ménage, les dépenses liées aux charges courantes de fonctionnement de la mairie augmentent chaque année (eau, électricité, gaz, carburant).

Dans ce contexte délicat qui pèse fortement sur les équilibres budgétaires, le choix politique que j'ai souhaité s'orienter vers une réduction des dépenses de fonctionnement alliées à un haut niveau d'investissement pour continuer à développer notre commune.

Il est de ma responsabilité, c'est en tout cas ainsi que je conçois ma fonction de premier magistrat, d'utiliser au mieux l'argent des Colomniérois, c'est-à-dire votre argent.

J'ai donc décidé de faire réaliser des économies à la municipalité, mais à la seule condition qu'il n'y ait aucune conséquence quant à la qualité du service rendu aux usagers. J'en ai fait ma règle d'or absolue.

Face à ces diminutions importantes de recettes, d'autres choix politiques étaient possibles. Je veux parler bien entendu du levier fiscalité. Mais je n'ai pas souhaité poursuivre cette politique d'augmentation continue des impôts locaux. J'ai souhaité tout au contraire protéger au maximum le pouvoir

d'achat des Colomniérois à la fois en ne procédant qu'à une augmentation de 0,4 % des impôts communaux en moyenne sur 5 ans et en pratiquant une politique tarifaire des plus solidaire.

Notre commune est lourdement frappée par cette crise. Un seul chiffre malheureusement l'illustre : le taux de chômage sur la commune qui est de 16 %. C'est pourquoi j'ai souhaité que le budget 2013 soit marqué par un haut niveau d'investissement synonyme de créations d'emplois pour les entreprises de notre territoire. En réalisant, en rénovant, en construisant, nous soutenons les entreprises, nous soutenons l'emploi, nous soutenons les salariés. Pour 2013, nous avons décidé de concentrer tous nos efforts sur 2 axes prioritaires. Tout d'abord, la politique enfance - jeunesse avec la poursuite de la municipalisation de l'accueil de loisirs Jean-Sigalas et la mise en œuvre dès la rentrée prochaine de la réforme des rythmes scolaires. Ensuite, nous mobilisons de manière très forte des investissements pour l'entretien et la rénovation des voiries communales et le développement de notre patrimoine.

Chers Colomniérois, soyez pleinement assurés et convaincus que chaque dépense inscrite dans ce nouveau budget a été scrupuleusement analysée et examinée. Nous avons procédé avec force et détermination à la « chasse au gaspi ».

Je remercie les salariés de leur compréhension et de leur dévouement face aux efforts qu'ils doivent consentir. Leur sens du service public est admirable.



La parole à...

Jean-François Martineau,
adjoint aux finances,
aux travaux et à l'urbanisme

"[...] la qualité de nos services municipaux ne sera jamais une variable d'ajustement..."

Je tiens à saluer et à féliciter chaleureusement tous les services municipaux pour leur sens du service public et leurs efforts consentis au cours de l'année 2012. Je les remercie de leur compréhension et de l'esprit de solidarité qu'ils ont démontré au quotidien dans ce contexte économique si difficile pour les collectivités. Élus et employés municipaux, nous formons une équipe au service des Colomniérois, nous pouvons être très fiers du respect de nos engagements.

Cette année encore, la construction du budget municipal s'annonce délicate, nous devons poursuivre les efforts indispensables de réduction des coûts de fonctionnement mais il est absolument hors de question que cette maîtrise obligatoire de nos budgets se fasse au détriment de la qualité du service public rendu aux usagers ; la qualité de nos services municipaux ne sera jamais une variable d'ajustement. C'est pourquoi nous investissons, nous construisons, nous réalisons. Les nombreux projets menés à bien l'an dernier en attestent.

Nous avons terminé les travaux de la cuisine centrale, finalisé les travaux de la Maison des Associations au bourg, lancé le projet de lotissement les Jardins de Bellevue, poursuivi le travail sur le PLU, réalisé des travaux de voiries, intégré les personnels de l'accueil de loisirs avec ce choix politique très

important pour la commune de municipaliser les accueils de loisirs.

Cette année, nous avons établi une liste de travaux ou de projets qui ne sont ni somptuaires ni fastueux. Ce sont des investissements indispensables à la collectivité, par exemple l'extension du cimetière, l'entretien des bâtiments communaux, notamment les toitures de l'école de musique et du presbytère. Nous allons également réaliser le diagnostic pour l'accessibilité des bâtiments publics et de la voirie communale.

Cette année nous faisons le choix responsable et mûrement réfléchi de soutenir fortement les entreprises et l'économie locale.

J'entends déjà poindre les remarques et les interrogations « mais si vous décidez alors d'investir massivement, cela signifie que vous allez alourdir la charge de la dette pour la commune ? »

La réponse est oui. Vous avez raison. Nous faisons le choix en cette période de crise économique exceptionnelle de relancer et soutenir l'économie locale à travers une politique d'investissement forte. Mais en cette période de rigueur budgétaire, il est de notre responsabilité de soutenir dans la limite de nos moyens financiers, les entreprises, l'économie, les travailleurs.

Compte administratif 2012

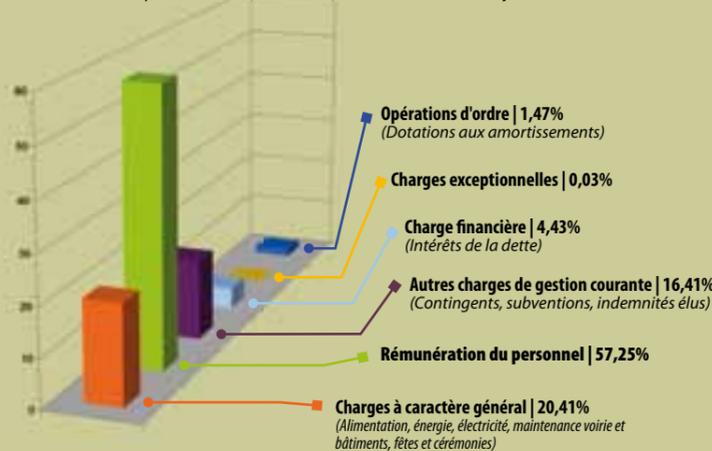
Un budget réalisé sans augmentation des impôts, centré sur les efforts de gestion

Le compte administratif fait état de la gestion budgétaire pour l'exercice écoulé. Il retrace les ouvertures de crédits en dépenses et en recettes votées, les dépenses et les recettes effectuées, y compris celles engagées mais non encore payées ou encaissées, et constate les résultats comptables. Le compte administratif répond aux mêmes règles de sincérité et d'équilibre que le budget. Il doit être voté par le conseil municipal en juin au plus tard.

Fonctionnement

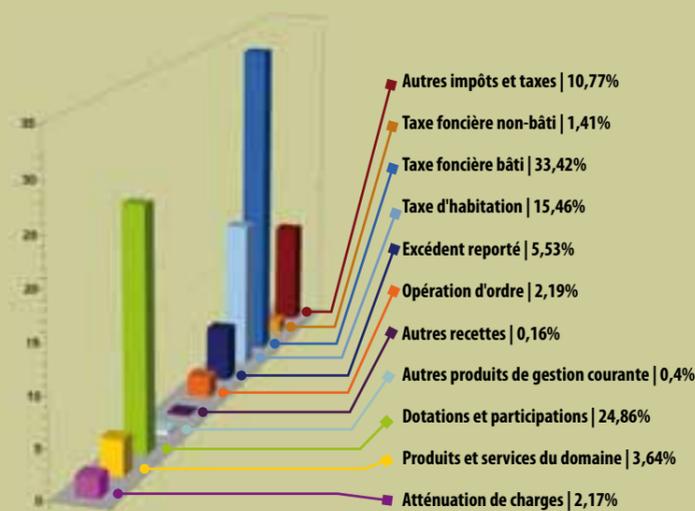
Des dépenses maîtrisées

Depuis plusieurs années, la fiscalité est inchangée pour la part communale et les tarifs communaux ne sont pas révisés. Cette volonté municipale rend d'autant plus nécessaire une maîtrise des dépenses de fonctionnement. Le compte administratif provisoire de l'exercice 2012 reflète cette gestion rigoureuse. En effet, les dépenses de fonctionnement en 2012 ont été de **9 684 583 €** sur un budget prévisionnel de 10 645 468 €, soit un **taux de réalisation de 91,2%**.



Des recettes entièrement réalisées

Les recettes de fonctionnement ont été entièrement recouvrées à hauteur de **100,62%**, soit **10 711 703 €** pour 10 645 468 € prévus.



La maîtrise de la dette entre 2009 et 2012

Sur le budget général de la commune, le capital restant dû au 31/12/2012 est de 11 210 829,79 €. Le niveau d'endettement est stabilisé autour de 11,2 millions d'euros alors qu'il était proche de 11,4 millions d'euros en 2009. C'est donc la troisième année consécutive que la dette est freinée.

Investissement

Dépenses : un taux de réalisation élevé

Les investissements réalisés (**3 519 354 €**) représentent **90,45%** du budget prévisionnel qui était voté à hauteur de **3 891 091,72 €**. Au-delà du remboursement du capital de la dette pour un montant de **923 975,28 €**, les dépenses effectuées ont permis les opérations d'équipement pour un total de **1 309 783,95 €** :

- **acquisitions de matériel** (mobiliers pour les écoles, filet pare-balls au stade, extincteurs...) : **19 686,29 €**
- **véhicules** (achat d'un fourgon électrique) : **19 962,82 €**
- **travaux sur les bâtiments** (extension du restaurant scolaire E-Le-Roy, Maison des Associations...) : **96 211,01 €**
- **informatique** : **21 276,08 €**
- **acquisitions de terrains** : **7 946 €**
- **études (PLU)** : **17 471,17 €**
- **travaux sur les voiries** : **496 957,89 €**
- **modernisation de la cuisine centrale** : **630 272,69 €**



Des recettes basées sur un niveau d'emprunt stabilisant la dette et des subventions restant à percevoir

Les recettes d'investissement enregistrées sur l'année 2012 sont de **2 664 449,36 €**, soit un taux de réalisation de **68,48 %**, pour un prévisionnel de **3 891 091,72 €**.

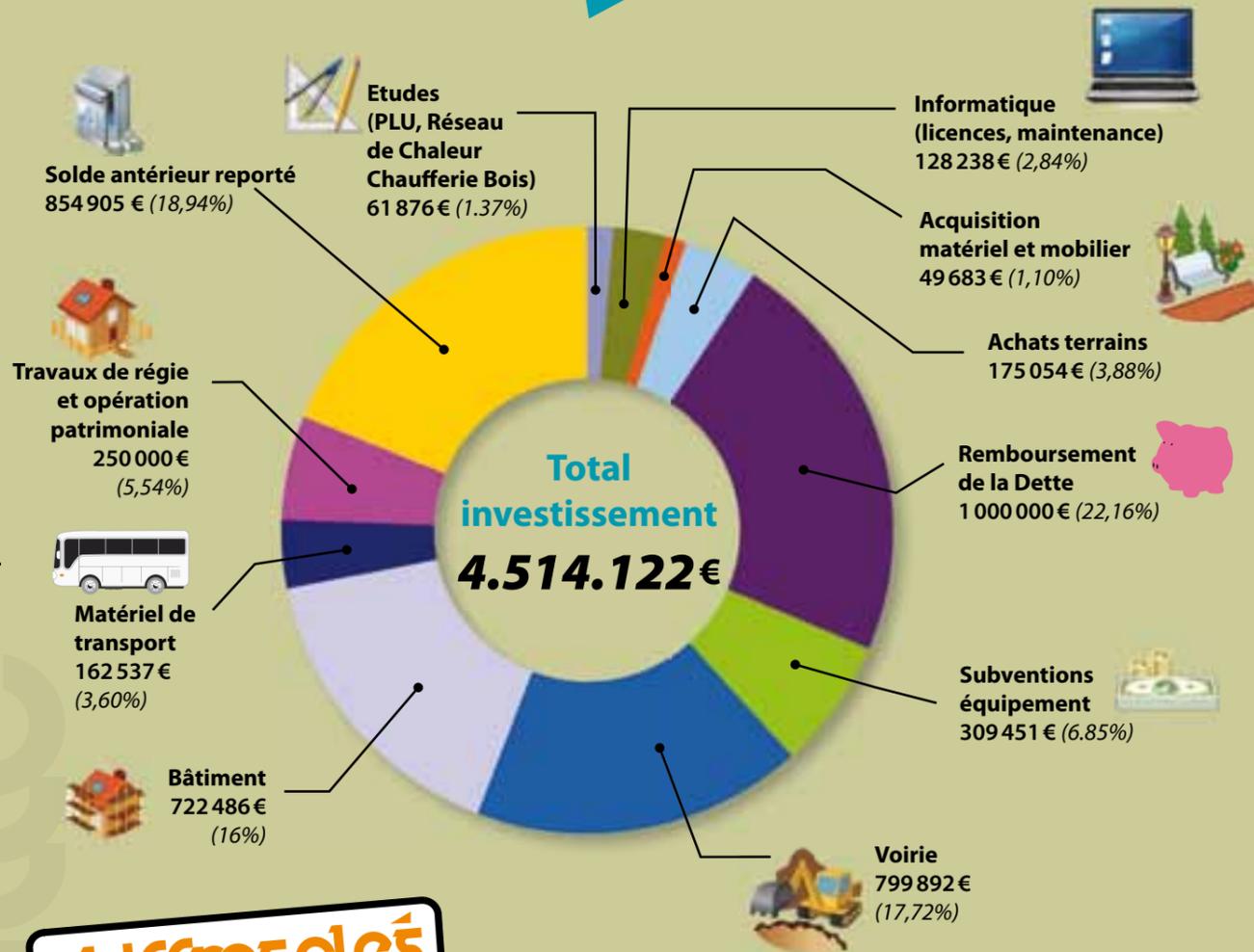
Elles se décomposent de la manière suivante :

- > **subventions reçues** : **173 384 €**
- > **emprunts nouveaux** : **1 210 000 €**
- > **dotations** : **1 138 770 €**
- > **amortissement et opérations patrimoniales** : **142 295 €**

dossier Dépenses de fonctionnement et d'investissement : la répartition budgétaire 2013

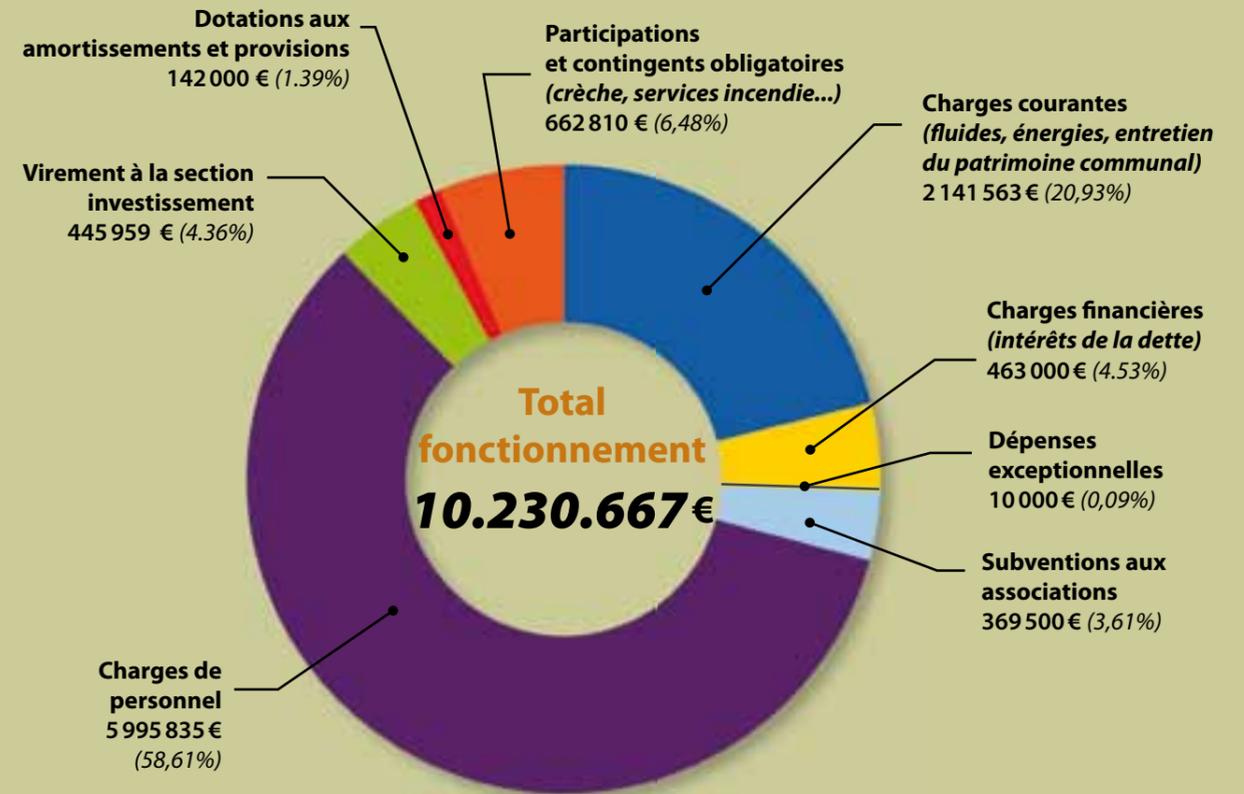
INVESTISSEMENT :

appelé aussi dépenses d'équipements, il concerne toutes les dépenses liées à l'évolution et à la modernisation de la ville (acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations...). Il intègre également les remboursements du capital des emprunts.



FONCTIONNEMENT :

il regroupe toutes les dépenses indispensables au fonctionnement de la ville, en particulier les rémunérations des personnels, les dépenses d'entretien et de fournitures ainsi que les intérêts d'emprunts de la dette.



chiffres clés

Budget total = Fonctionnement + investissement



Un budget principal équilibré à : **14.744.790 €**

Combien ça coûte ?

Entretenir, rénover, aménager, construire, animer, fleurir, sécuriser... : autant d'opérations effectuées au quotidien par les services municipaux. Des dépenses souvent bien supérieures à ce que l'on peut imaginer ! Quelques exemples.

Réfection totale de 100m de chaussée : 8 500 €

1 repas porté à domicile : 8.08 €

1 repas servi au restaurant scolaire : 6.70 €

1h de sport dans les écoles : 20 € / enfant

Entretien de 100m de voirie (balayage et goudronnage partiel) : 118 €
34.1 tonnes d'enrobés à froid ont été nécessaires en 2012

Entretien courant du patrimoine communal bâti (28 268 m² au total) : 5.65 € / m²

Entretien des espaces verts, fleurissement et propreté de la ville : 287 547 € / an

1 journée d'animation à l'accueil de loisirs Jean Sigalas (animation, personnel d'encadrement, repas, sorties, camps...) : 33,45 € / enfant

1h de bus mis à disposition (écoles, associations...) : 1,60 € / km
Le bus effectue en moyenne 3 sorties par jour, 365j/365

18 000 € sont dépensés chaque année par la bibliothèque François Rabelais pour compléter le fonds de 23 00 ouvrages à disposition des lecteurs

Le budget 2013 en actions

Le budget prévoit le financement des services aux Colomniérois, dans tous les domaines de compétences de la collectivité. Il permet également de planifier les grands travaux d'aménagement, d'assurer les travaux de rénovation et l'entretien du patrimoine communal. Les choix budgétaires dessinent l'avenir de la ville ! Voici quelques exemples de travaux programmés en 2013.



Rénovation à l'école de musique

Des problèmes de fuite nécessitent des travaux de rénovation en matière d'étanchéité et d'isolation sur l'ensemble des toitures terrasses de l'école de musique. Les réseaux électriques vont être remis aux normes. Ces travaux seront aussi l'occasion de rafraîchir les peintures intérieures.

Coût : 120 000 € | Réalisation : mai-juin



Entretien de l'église Notre Dame de Chamiers

Les acrotères (murets situés en bordure de toiture pour assurer l'étanchéité) vont être réparés et renforcés pour mettre fin aux problèmes de fuite.

Coût : 50 000 € | Réalisation : avril-mai

Finalisation de l'étude sur le réseau de chaleur au bois

Le travail sur l'ensemble des aspects techniques et environnementaux de réalisation du réseau de chaleur au bois sur le quartier du Bas-Chamiers mené par le bureau d'études va se poursuivre durant ce premier semestre. Des propositions sur l'implantation de la chaufferie et son aspect architectural vont être formulées. Avant l'été, les Colomniérois seront consultés sur le choix d'un projet. La gestion de la structure se fera dans le cadre d'une délégation de service public : l'entreprise délégataire sera choisie en septembre.

Ce projet d'envergure, d'intérêt écologique par les économies d'énergie générées, vise à alimenter tous les bâtiments publics du secteur (école, collège, crèche, centre administratif, mairie...) et un certain nombre de logements de l'espace Jacqueline Auriol. L'intérêt du projet est également économique par le soutien à la filière bois du département. Coût : les travaux sont pris en charge par l'entreprise délégataire qui se rémunère ensuite sur la vente de l'énergie produite.

Réalisation : dernier trimestre, début de la construction (mise en service de la chaufferie prévisible pour l'hiver 2014).

Extension du cimetière Saint-Augùtre

L'espace d'inhumation va être agrandi de 35% de sa surface actuelle. L'espace cinéraire, qui comprend le jardin du souvenir et le colobarium, va être rénové et modifié : il comprendra un espace pour les cavurnes (cases enterrées au sol où l'on dépose l'urne funéraire contenant les cendres du défunt). Le projet intègre également la création d'un carré musulman destiné à accueillir les défunts de confession musulmans dans le respect de leur religion.

Coût : 150 000 € (1^{ère} tranche) | Réalisation : 2^e semestre



Construction d'un court de tennis couvert supplémentaire

Les équipements actuels sont insuffisants par rapport aux préconisations de la Fédération Nationale de Tennis et ne permettent pas d'accueillir correctement les nombreuses équipes qui participent chaque week-end aux championnats de la ligue de Guyenne. Le nouveau court de tennis couvert sera construit à l'arrière de l'actuel, avec un passage couvert de l'un à l'autre permettant une visibilité sur les deux courts. Les équipements communaux de tennis seront ainsi constitués de trois courts extérieurs, deux courts couverts et un club house.

Coût : 310 000 € | Réalisation : mai à juillet



L'éco-lotissement Les Jardins de Bellevue

Niché dans la clairière, le site exceptionnel qui va accueillir Les Jardins de Bellevue s'étend sur plus de 5 hectares, en bordure de l'espace boisé classé des hauteurs de Puybournet. Cette nouvelle zone d'habitat résidentiel est innovante : elle repose sur une réflexion globale qui combine économies d'énergie, préservation de l'environnement et aménagements de l'espace au service d'un « mieux vivre ensemble ». Les 65 lots de 200 à 700 m² sont en cours de commercialisation. Les travaux de viabilisation vont démarrer.

Coût : 709 000 € | Réalisation : avril à septembre



Des écoles à la pointe

En concertation avec les enseignants et les services de l'Education nationale, la municipalité souhaite équiper chaque classe des deux groupes scolaires de tableaux numériques. Le projet sera pris en charge sur 3 exercices budgétaires. En 2013, ce sont les 6 classes de cours moyens qui seront équipées, à Louis-Pergaud et à Eugène-Le-Roy.

Coût : 20 000 € | Réalisation : pour la rentrée de septembre



Programme de voirie

Dans le cadre du programme pluriannuel de rénovation de la voirie communale, 793 000 € sont inscrits au budget 2013. La priorité est donnée aux routes où le trafic est le plus dense, ainsi que sur les routes où des premiers travaux d'entretien ont été effectués et doivent être consolidés.

· Réfection totale du tapis d'enrobé sur l'avenue de l'Industrie (sur la partie située entre le giratoire des 4 Routes et le virage qui mène aux Andrieux) / Coût : 100 000 €

· Réfection des accotements, reprise des évacuations d'eaux et réalisation d'une bande de roulement en enrobé sur l'avenue Gallieni (60 000 €), la route d'Atur (50 000 €), la route de Razac (80 000 €).

· Sur le quartier de Guillemotte, la réfection de l'ensemble des rues va être inscrite sur plusieurs exercices budgétaires. Reprise de bordures, de trottoirs et de chaussées seront au programme, ainsi que l'enfouissement des réseaux et la plantation des arbres. Une réunion de concertation sera organisée avec les riverains / Coût de la 1^{ère} tranche : 100 000 €





Réseau d'affaires

Du bouche-à-oreille organisé

Réseau d'affaires professionnel, basé sur la recommandation mutuelle, l'organisation BNI (Business Network International) tisse sa toile en Dordogne. Elle s'adresse aux entrepreneurs qui souhaitent développer leur activité et accroître leur chiffre d'affaires. La méthodologie utilisée vise à formaliser, structurer et donc accélérer le traditionnel bouche-à-oreille. Créé en Californie, le réseau se développe fortement en France. Officiellement lancé à la fin de l'année 2012, le groupe périgourdin compte déjà plus de 30 membres actifs, avec un seul représentant par profession ou spécialité.

Parmi eux, trois sont installés à Coulounieix-Chamiers. Franck Serra, paysagiste sur Cré@Vallée Nord, a été l'un des premiers à croire au projet : "BNI est une superbe opportunité de montrer mon savoir-faire en matière de création de jardins. En créant des synergies entre les réseaux de chacun, on fait des affaires."



Le groupe BNI Périgord Ambitions compte trois entrepreneurs colomniérois.

Latifa Garcia, gérante d'Eco-nettoyage 24, vient de rejoindre le groupe. Elle a déjà enregistré des retombées liées à sa participation aux rencontres hebdomadaires du mardi matin. Thierry Bouchard de la Poterie, dirigeant de la SARL David peintures & tradition, compte également parmi les membres du groupe BNI. Au cours du premier mois de constitution officielle, 22 000 € de chiffre d'affaires ont été générés.



Guillaume Woreczek (2^e depuis la droite) et ses équipes.

Afin de proposer des prestations complètes à ses clients, il sous-traite la menuiserie à l'entreprise Raynal. Et quand le chantier le nécessite, Guillaume Woreczek n'hésite pas à solliciter les autres entreprises du site : le ferronnier d'art, le démolisseur... "Nous constituons un petit pôle d'entreprises, affirme-t-il. Nous essayons même petit à petit d'embellir le site pour accueillir au mieux nos clients."

▲ **Contact : Entreprise de second œuvre GW**
Tél, 06.09.93.31.77

▲ **Les autres entreprises sur le site :**
Esprit de Forge, Menuiseries Raynal, IFM Paysage, Habitat Solaire Concept (HSC)

Mutualisation

Un pôle d'entreprises boulevard Jean-Moulin

Lors de son installation dans les anciens entrepôts de Ziegler boulevard Jean-Moulin, la menuiserie Raynal a fait le choix de louer une partie de ses locaux à d'autres artisans et entreprises (**maVille** - n°67 septembre 2010). Il s'agissait d'occuper les surfaces vides de cet ensemble immobilier.

C'est ainsi que l'entreprise de bâtiment GW a rejoint ces murs l'an dernier. Guillaume Woreczek, son gérant, voit de nombreux avantages à louer à cet emplacement : "Le site est idéal : la plupart de nos chantiers se situe à Périgueux, soit à 5 minutes de notre dépôt. De plus, le parking est suffisamment grand pour n'avoir aucun problème de stationnement, ni pour mes quatre camions, ni pour les véhicules de mes salariés."

Son activité l'amène à rénover intérieurement des immeubles entiers.

Un nouveau visage parmi les commerçants du bourg

Fabienne Fontalirant a repris le café-tabac-presse le « Solomenko » en janvier, qui s'appelle maintenant « La Fontaine ». En plus de l'activité principale, on trouve petits accessoires, piles, montres, confiserie, allumettes, carterie,....

Fabienne Fontalirant a cédé son commerce de tabac au Bugue : elle cherchait « une affaire agréable, avec un parking et à proximité de Bassillac », où elle réside.

La jeune propriétaire a déposé une demande pour obtenir la licence IV et une pour le PMU. Deux emplois pourraient ainsi être créés. Fabienne Fontalirant envisage aussi que son magasin devienne relais-colis, afin de rendre service à sa clientèle.

▲ Café-Tabac-Presses-La Fontaine

Ouvert tous les jours, de 7h à 19h30, sauf le dimanche, de 7h30 à 13h. Dépôt de pain le mercredi.



▲ Vos autres cafés, bureaux de tabac, presse sur la commune ::

Le Totem : 53 av. du G^{al} de Gaulle

Le Sporting : 62 av. du G^{al} de Gaulle

Au Pont de la Cité : 1 pl. du G^{al} de Gaulle

Bienvenue à...

SARL David peinture & tradition

Suite à son emménagement sur la commune à l'automne, Thierry Bouchard de la Poterie a transféré son entreprise de bâtiment de Périgueux à Coulounieix-Chamiers. Ses activités s'étendent de l'isolation à la plâtrerie sèche (plafonds, murs), des peintures décoratives aux revêtements de sols et murs. Ce gérant emploie quatre personnes, qui interviennent sur des chantiers complets de rénovation auprès des particuliers. Soucieux que ses clients accèdent à un logement sobre en énergie, il a obtenu le label « éco-artisan ». Elle est aussi affiliée pour recevoir les éco-chèques du Conseil régional.

▲ SARL David peinture & tradition

23 avenue du général de Gaulle
05.53.04.63.76 / 06.16.16.51.25

▲ Vos autres entreprises de peinture et rénovation sur la commune :

Ballan Josiane | 05.53.05.84.50

Bothelo et fils | 06.46.84.23.40

Construction Design Rénovation | 05.53.53.96.97

IPPR | 05.79.98.01.55

Marchive David | 06.87.23.93.97

Nicolle Claude | 05.53.03.25.87

Passerieux Jean-Michel | 06.87.83.24.87

Peintures Marcus | 05.53.53.18.27

Rousseau Franck | 06.62.00.90.37



Allo Taxi 2M

Miguel Lartiguau a racheté depuis le mois d'octobre la licence des taxis David. Cet ambulancier et taxi à Mussidan a souhaité se mettre à son compte. Il est conventionné avec la CPAM pour tous les transports médicaux. Il effectue aussi les transports en taxi pur, des enfants aux personnes âgées, partout en France.

▲ **Allo Taxi 2M** | Tél. 06.42.70.70.53

▲ Vos autres taxis sur la commune :

Nadal Christophe | Tél. 06.80.35.26.26

Taxi Julie 24 | Tél. 06.63.75.45.85



Tous les arts aux Izards !
Petits et grands sont venus admirer les photographies de Philippe Lestrade, les dessins du concours pour Carnaval, les aquarelles de Jean Lafon et les sculptures de Giovanni Carosi et de Véronique Viala.

Présentation et remise de la Charte interne Agenda 21 aux employés communaux
19 mars
Jean-Pierre Roussarie et Francis Cortez ont présenté à l'ensemble du personnel communal les 11 fiches pratiques de mise en oeuvre de la Charte interne Agenda 21.

15 février - Trophées sportifs

Dévouement, implication dans le club, performances, progression, le champ lexical utilisé lors de la remise des trophées sportifs était riche pour remercier les sportifs et les dirigeants des clubs colomniérois.

Deux Rendez-vous conte !

Le succès des contes ne se dément pas ! Les spectacles « Miam » et « La merveilleuse épopée de Hindbad le porteur d'eau » ont séduit un public plus nombreux que jamais à la bibliothèque municipale François Rabelais.

Vacances d'hiver - Stages sportifs

Les jeunes ados ont une nouvelle fois répondu présents aux stages sportifs. Au programme : découverte du handisport avec tournoi de "rugby handball", pala, sports de pleine nature, boxe éducative et sports collectifs.

All Boards Family récompensé

Jérôme Masson a reçu des mains de Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative et Claude Bartolone, président de l'Assemblée Nationale, le trophée « Grand Lauréat national Sport et Education des jeunes », pour l'ouverture du Hangar dédié aux cultures urbaines situé sur l'avenue du Général De Gaulle à proximité du collège Jean-Moulin.

A l'écoute de leurs droits

Jusqu'à la fin de l'année scolaire, des lectures sont proposées aux enfants sur le temps de la pause méridienne par l'équipe de la bibliothèque avec l'association Lire et faire lire. Ces séances portent sur les droits des enfants et leur vie dans les autres pays du monde.

ACADVS

24h/24

Coulounieix-Chamiers
05 53 46 69 66

7 j/7

Chancelade
05 53 07 28 90

+ de 25 ans d'expérience

Astreinte
06 78 56 50 26

Devis gratuit

www.acadvs.fr
adv.24@wanadoo.fr

- **Coulounieix-Chamiers**
- **Chancelade • Périgueux Ouest**

- Aide à la personne (enfant, adulte, personne âgée, handicapée)
- Entretien du logement (ménage, repassage, courses...)
- Appartage (activités de loisirs à domicile)
- Garde itinérante (passages ponctuels de 15 à 30 min, jour et nuit)
- Présence de nuits

SAP 352928071 - Service Autorisé par le Conseil Général 24 - Adhérent UNA



EURL **JAROUSSIE ET FILS**
PARCS ET JARDINS

Tél. 05 53 04 63 60

"Maison Neuve"

24660 NOTRE DAME DE SANILHAC
Fax 05 53 04 08 30
E-mail : jaroussie.et.fils@wanadoo.fr

PAUTARD Loisirs **TOP ACCESSOIRES**

ADRIA **challenger** **PILOTE** **CARAVILLAS**

CAMPING-CARS - CARAVANES - RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
131, avenue du Général-de-Gaulle - 24660 COULOUNIEUX-CHAMIER
Tél. 05 53 53 17 97 - Fax 05 53 53 32 42 - www.pautard-loisirs.com

Fabricant installateur de Fermetures
Alu, Bois, Pvc

M Menuiserie RAYNAL

Tél : 05 53 04 20 75 / Fax : 05 53 04 78 10
jeanluc.raynal@gmail.com
42 Bd. Jean Moulin - 24660 COULOUNIEUX-CHAMIER

Science des sens



Recherche de consommateurs

Vous êtes curieux de tester de **nouveaux produits**, alimentaires ou cosmétiques.
Inscrivez-vous à notre « Club conso » sur notre site

www.teste-et-approuve.com

05 53 03 05 08

Cette **activité indemnisée** en bons d'achats s'adresse aux **Hommes, Femmes et Enfants**
INSTITUT DU GOÛT - Cré@vallée Nord - 251 boulevard des Saveurs - 24660 COULOUNIEUX CHAMIER

Un jardin à louer

Alors que sonne l'arrivée du printemps, l'envie de jardiner se fait sentir. Pour tous ceux qui n'ont pas cette possibilité chez eux, des solutions locales avec les Jardins Familiaux existent.



Depuis cinq ans, Patrick Puybareau apprécie de ramasser ses propres légumes dans son jardin des Izards.

La municipalité gère douze parcelles d'environ 200 m² au bord de l'Isle et à flanc de côteau du château des Izards. Ces terrains sont attribués selon les règles fixées par la convention d'utilisation des jardins des Izards. Les Colomniérois sont prioritaires pour se voir attribuer un jardin disponible. La convention, réactualisée à la fin de l'année 2012, fixe le tarif de location à 50 €/an. Elle interdit l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques, en cohérence avec l'engagement de la ville dans la mise en œuvre de la charte "0 herbicide".

Autre formule possible sur la commune : les jardins gérés par l'association "Le jardin du cheminot - centre de Chamiers". 90 terrains sont loués le long de la voie ferrée et à proximité du rond-point de Mériller, en priorité aux cheminots mais pas exclusivement.

Apparus en France à la fin du XIXe siècle, les jardins ouvriers (ou jardins familiaux) sont souvent affectés à la culture potagère. Ils étaient destinés à améliorer les conditions de vie des ouvriers en leur procurant un équilibre social et une autosubsistance alimentaire. Ces objectifs sont toujours d'actualité : les jardiniers font des économies sur leurs achats de fruits et légumes tout en ayant une alimentation saine ; ils tissent des liens entre eux et en famille, autour du jardin. Enfin, l'utilisation de ces terrains participe au respect de l'eau et de la biodiversité. C'est ce que l'on appelle le développement durable !

A noter ! La municipalité poursuit une réflexion auprès des habitants de Pagot et autour de l'espace Jacqueline Auriol. Il s'agit d'étudier la faisabilité d'une valorisation des déchets en compost avec, si des besoins sont identifiés, la mise en place de jardins familiaux, individuels ou collectifs. Affaire à suivre !

Ram Ouest

Au service des assistantes maternelles

La commune a la chance d'accueillir sur son territoire le Relais d'assistantes maternelles (Ram) ouest*. Première structure du genre en Dordogne à sa création, elle est basée au sein de la Maison du Petit Prince, gérée par la CAP.

Responsable du RAM Ouest, Nicolas Giat, anime un réseau de 130 professionnelles de la garde d'enfants.

Béatrice Villemur est une des 41 assistantes maternelles colomniéroises. Pour elle, le Ram apporte un vrai plus à son activité : "Nous travaillons à notre domicile. Le Ram nous offre des opportunités d'échanger entre collègues. Pour les petits que nous gardons, c'est également super : ils côtoient d'autres enfants et se familiarisent avec des activités que nous ne pouvons pas toujours faire chez nous".

Un éveil collectif est proposé par le biais d'ateliers tels que bibliothèques, motricité, carnaval,... et depuis le mois de mars piscine à l'Aquacap.

Autre mission du Ram : l'information auprès des familles sur tous les aspects



administratifs de la garde d'enfant à domicile, liés notamment au contrat de travail. L'animateur peut également intervenir pour faciliter les relations entre le parent-employeur et l'assistante maternelle employée.

"Avoir recours à une tierce personne pour arbitrer une situation de conflit potentiel, dans un lieu neutre, est sécurisant, témoigne

Béatrice Villemur. Avec les parents, nous pouvons ensuite nous concentrer sereinement sur l'accueil de l'enfant."

* Le Ram ouest intervient sur les communes de Coulounieix-Chamiers, Marsac-sur-l'Isle, Annesse-et-Beaulieu, Razac-sur-l'Isle, Coursac et Notre-Dame-de-Sanilhac. La structure est financée par la CAP, la CAF et le Conseil général.

Tél, 05.53.53.44.27

Fête de la musique

Les Izards fêtent la musique !



L'antenne du Périgord-Centre du Conservatoire Départemental de la Dordogne, en collaboration avec le service culturel de la mairie, organisera une grande journée consacrée à la musique samedi 22 juin.

Tous les élèves et les enseignants du secteur sont mobilisés : les classes de formation musicale et d'éveil, les deux classes d'orchestre, mais aussi le grand ensemble départemental de guitare ainsi que les élèves de musique de chambre. Tous les musiciens donneront un récital pour une journée unique en son genre. Une grande première au château des Izards !

Cette journée se terminera par un concert de musique de chambre donné par les professeurs du conservatoire (à 21h).

Informations :
service Culturel, tél. 05.53.54.73.29
culture-patrimoine@coulounieix-chamiers.fr

Le permis solidaire

Avoir son permis de conduire est une des clés vers l'emploi. Sur ce constat, l'association "AGIR abcd Périgord-Dordogne" a ouvert depuis 2009 une auto-école solidaire.

Cette structure s'adresse à des personnes en démarche d'insertion vers l'emploi, résidant à Coulounieix-Chamiers, Périgueux ou Boulazac, les trois villes du CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale). A ce titre, l'auto-école a reçu un agrément spécifique, qui la place hors du champ concurrentiel des auto-écoles traditionnelles.

Les candidats sont orientés uniquement par les prescripteurs que sont les trois villes. Ils sont encadrés par deux moniteurs professionnels et six bénévoles. Cinq Colomniérois se préparent actuellement au permis.

Après un entretien, le candidat intègre la formation qui s'échelonne selon les cas entre 6 mois et 3 ans. Le coût à la charge du candidat est forfaitaire. Il s'élève à 500 €, que la réussite à l'examen soit directe ou après plusieurs tentatives. Il correspond à un quart du coût réel : le complément de financement est assuré à parts égales par le CUCS, les trois villes et la valorisation du bénévolat.

Convaincue que le permis n'est pas une fin en soi, l'association poursuit aussi une démarche d'accompagnement vers l'emploi. "Pour nous, la réussite, c'est quand le candidat va frapper à la porte de l'entreprise", analyse Jean-Paul Montagut, délégué de l'association. Pour cela, l'association cherche toujours à améliorer son accompagnement. Pour 2013, quatre bénévoles sont d'ores et déjà prêts à mettre en œuvre avec les candidats le nouveau dispositif de conduite supervisée "3 mois et 1 000 km vers l'emploi", équivalent de la conduite accompagnée entre parents et adolescents.



Chaque année, entre 10 et 12 personnes obtiennent leur permis grâce à AGIR Abcd.

en bref

► **Appel à bénévole.** Responsable de l'antenne des Restos du cœur depuis 2006, Monique Barbezieux souhaite arrêter sa présidence à l'automne. Dans cette perspective et afin de compléter l'équipe actuelle, l'antenne locale recherche un(e) bénévole ayant des compétences en informatique. Toute personne intéressée peut se faire connaître au 05.53.08.62.06.

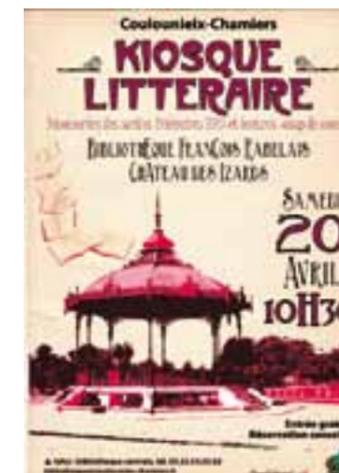
Nouveauté

La bibliothèque lance les Kiosques littéraires

La journée Passion Lectures, organisée par le service culturel et la bibliothèque François Rabelais en octobre dernier, a rassemblé au château des Izards les amateurs de lectures, contes en musique, animations, expositions et ateliers autour des livres. Le seul mot d'ordre de la journée était de donner l'envie aux Colomniérois de découvrir le livre.

Fort du succès de cette initiative et des multiples retours positifs, la municipalité a souhaité renouveler l'expérience en proposant un nouveau rendez-vous baptisé "Kiosques littéraires". Chaque adhérent de la bibliothèque est invité à venir présenter son livre coup de cœur, lire un ou plusieurs extraits et partager son choix avec le groupe de lecteurs présents. Les nouveautés de la rentrée littéraire seront également présentées, prêtes à être découvertes... et empruntées.

Le premier kiosque aura lieu samedi 20 avril, à 10h30. Il sera suivi par une deuxième séance, samedi 1^{er} juin.



L'ECTCC fête ses 10 ans

"Être une entente rend plus fort". C'est sur ce postulat que l'Entente Cycliste Trélassac Coulounieix-Chamiers surfe depuis déjà dix ans avec des résultats des plus encourageants et des projets plein la tête.

La section historique d'amateurs de routes et randonnées cyclo-sportives se porte bien avec une cinquantaine de licenciés. Pour évoluer et répondre à la demande, de nouvelles activités ont vu le jour ces dernières années. La section VTT réunit tous les dimanches matins une vingtaine de pratiquants, un nombre en progression constante depuis sa création voilà deux ans. L'ECTCC est par ailleurs le seul club cycliste de Dordogne affilié handisport : un groupe autonome de quatre licenciés handbike s'entraîne régulièrement. Joël Jeannot, médaillée de bronze à Londres en 2012, compte parmi les licenciés de l'ECTCC.



Les coureurs de l'ECTCC se réunissent régulièrement pour une matinée club et des sorties.

Et le club ne s'arrête pas là : une section BMX est en passe d'être créée dès que la future piste homologuée de Trélassac sera opérationnelle. "Cette nouvelle discipline pourrait amener entre 200 et 300 licenciés. Le club est prêt, assure Maryse Mazeau au nom de l'ECTCC. Être actif sur deux communes (Trélassac et Coulounieix-Chamiers) est vraiment une force, notre champ d'action est double."

Contact : tél, 05.53.08.98.51

Quand la minéralogie s'expose

Tous les curieux et amateurs de pierres précieuses, fossiles et autres minéraux ont rendez-vous le week-end du 27 et 28 avril au centre Gérard Philipe.



Le Crocoit-club du Flep organise sa deuxième bourse-expo-vente. Dix-huit exposants professionnels sont attendus de toute la France et de l'étranger. L'an dernier, près de 1000 visiteurs avaient fait le déplacement du grand Sud-Ouest.

Boosté par le succès de cette initiative, le président de la section, Michel Dupeyrat, espère que la seconde édition fera aussi bien : "Ce rendez-vous est unique en Dordogne. Nous sommes heureux d'accueillir les collectionneurs et tous ceux qui souhaitent se familiariser avec les sciences de la Terre." Dans cet esprit, 18 000 entrées gratuites seront distribuées via les enfants des écoles primaires de l'agglomération.

Deux expositions sont à découvrir en complément de la bourse-vente : celle sur les séismes, avec des maquettes animées, a été montée par le club. La seconde, sur les calcites (un minéral), est bâtie à partir de collections personnelles de membres du club.

Avec l'exposition de ces travaux, le club pourrait séduire de nouveaux adhérents. "Notre groupe est constitué de 16 membres. Chaque mois, nous partons sur le terrain rechercher minéraux et fossiles. Le département de la Dordogne est riche en calcites et c'est le seul endroit d'Europe où l'on peut trouver de la crocoïte, ce qui explique le nom de notre club", précise Michel Dupeyrat.

La bourse en pratique

Samedi 27 de 9h30 à 19h et dimanche 28 avril de 9h30 à 18h.
Entrée : 1 € / 0,5 € pour les étudiants / gratuit pour les moins de 16 ans.
Tombola pour les enfants, gratuite, avec des minéraux et des fossiles à gagner.
Contact : tél, 06.60.53.28.51

en bref

► **Cours de skate** Rappel ! All Boards Family dispense des cours de skate tous les mercredis de 8h à 12h pour les moins de 10 ans et de 14h à 16h pour les plus de 10 ans. Le Hangar (av. De Gaulle) est aussi ouvert du mardi au samedi de 14h à 19h (jusqu'à 20h le mercredi). Toutes les infos sur www.allboards.fr



- > **Je choisis des couleurs claires pour les murs de mes pièces.** Les couleurs claires réfléchissent mieux la lumière et permettent d'éviter l'éclairage artificiel.
- > **J'éteins complètement ma chaîne hi-fi** quand je ne l'utilise pas. Laisser sa chaîne hi-fi en veille pendant 4 heures consomme autant que de l'écouter 1 heure en continu ! Cet éco-geste est valable pour tous les appareils électriques.

Mobilier urbain

Bientôt un nouveau réseau d'affichage !

Le mobilier urbain destiné à la publicité et la promotion des animations sur la ville est en cours de renouvellement. Le prestataire Philippe Védiaud Publicité a été choisi dans le cadre d'un appel d'offres. L'objectif est d'adapter les implantations de panneaux aux évolutions de circulation dans la ville (l'ancien réseau d'affichage datait des années 90), de manière à améliorer la diffusion de l'information auprès des Colomniérois. La pose du nouveau mobilier est programmée dans le courant du mois d'avril. Tous les frais engendrés sont à la charge du prestataire qui assurera également l'impression et la pose de toutes les affiches d'informations municipales pendant la durée du contrat.

> **Les « sucettes »** : ces panneaux double-face sont dédiés à la publicité et à l'information municipale. 36 sucettes (soit 72 faces au total) seront réparties sur l'ensemble du territoire communal, du giratoire de Mériller jusqu'à celui de l'ancienne gare du Tacot, à la Rampinsolle. 35 faces seront dédiées à l'information municipale, 33 faces seront commercialisées par le prestataire et 4 faces comporteront un plan de ville (sur l'av. du Général de Gaulle dans les 2 sens de circulation, au giratoire des Pyramides et au bourg).

> **Les plans de ville** : 3 mobiliers consacrés aux plans de ville (en double-face) seront implantés sur l'av. du Général de Gaulle, au stade des Quatre Routes et à Cré@Vallée.



> **Les panneaux d'affichage libre** : de 7 emplacements, la ville passe à 15 ! Ces panneaux d'affichage libre sont notamment à disposition des associations pour faire la promotion de leurs manifestations. Il y en aura 2 sur l'av. du Général de Gaulle, 2 au sein de l'espace Jacqueline Auriol, 2 sur le boulevard Jean Moulin, 1 place Allende, 1 au giratoire des Pyramides, 1 av. Churchill, 1 à proximité du Dojo, 1 au stade Pareau, 1 sur le secteur de Pagot, 1 au Bourg, 1 à Cré@Vallée et 1 au Bas-Chamiers

> **Nouveau ! Des panneaux d'information électroniques** : ces supports de communication très réactifs seront dédiés à l'information municipale et associative. La diffusion des messages sera gérée par le service Communication de la mairie, selon un règlement qui sera communiqué à toutes les associations. Trois panneaux électroniques seront implantés av. du Général de Gaulle, sur le secteur du Dojo et au bourg.

Informations : service Communication,
tél. 05.53.35.57.59 | com@coulounieix-chamiers.fr

Les conseils du pôle médiation

A propos des locations... les obligations du propriétaire

Ne peut être loué à usage d'habitation qu'un logement décent dont les caractéristiques sont fixées par le Décret du 30.01.2002, (J.O. 31.01.02).

- Ce logement doit garantir la sécurité physique du locataire (preneur) sans mettre en péril sa santé, par l'état et la conformité des matériaux, des réseaux, de la ventilation.
- Il doit répondre à des normes de confort qui concernent le chauffage, l'alimentation en eau potable, l'évacuation des eaux usées, l'aménagement de l'espace destiné à la cuisine.
- Il doit répondre à des normes précises de surface et de volume habitable.

Si le logement ne satisfait pas à ces conditions, le locataire peut demander au propriétaire sa mise en conformité sans que la validité de son bail en cours soit

mise en cause. Faute d'accord, suite à un constat, un jugement peut préciser la nature des travaux à réaliser et leur délai. Le bailleur n'est pas seulement tenu à ces obligations de conformité. Il est responsable du bon fonctionnement des équipements mentionnés au bail, de l'entretien et des réparations n'incombant pas au locataire (vétusté, vice de construction, force majeure). Le locataire a, de son côté, des obligations qui seront évoquées dans le prochain bulletin.

Si locataire et propriétaire ont toujours intérêt à s'entendre à l'amiable pour régler un litige, les services de la mairie et/ou le pôle de médiation municipale peuvent, suivant les cas, les orienter vers les structures départementales ad hoc.

Pour un rendez-vous avec le pôle médiation :
Secrétariat du maire,
tél. 05.53.35.57.03 | ville@coulounieix-chamiers.fr

À vos agendas...

Avril

Du 2 au 6 avril : Semaine du développement durable (voir p. 5)
Du 3 au 17 avril : Exposition Véronique VIALA, ch. des Izards
5 avril à 20h30 : Concours de belote, stade Pareau.
8 avril à 14h : Lundi Ciné « Cyrano de Bergerac », collège J. Moulin
13 avril à 14h : Pétanque, espace Xavier Aicardi
13 avril à 21h : Soirée Jazz avec Lucia STANIZZO, centre G. Philippe
18 avril à 14h30 : Goûter de printemps, centre G. Philippe
19 et 20 avril à 20h45, 21 avril à 15h30 : Théâtre : Entr'actes de poche « J'habite chez ma cousine », centre G. Philippe
20 avril à 10h30 : Kiosque littéraire, bibliothèque F. Rabelais
Du 20 au 28 avril : Exposition de l'Atelier Artisanal Périgourdin, ch. des Izards
24 avril à 14h : Pétanque, espace Xavier Aicardi
27 et 28 avril : 2^e bourse expo-vente aux minéraux, fossiles et pierres précieuses, centre G. Philippe
28 avril de 10h à 14h : Bourse aux plantes de printemps, cour de l'école Louis Pergaud
Du 29 avril au 3 mai : M/T Vac

Mai

1^{er} mai de 8h à 18h : 6^e Vide-grenier du collectif des associations de Pagot, centre social Saint-Exupéry
1^{er} mai à partir de 10h : Challenge Pierre Brun – Tournoi de foot U10-U11, stade Pareau
3 mai à 20h30 : Concours de belote, stade Pareau
Du 4 au 12 mai : Exposition du club Patchwork du FLEP, ch. des Izards
Du 6 au 10 mai : Si T Sport ! Extrême
8 mai : Anniversaire de la Libération du 8 mai 1945
Du 10 au 12 mai : Fête de l'Escargot, bourg de Coulounieix
13 mai à 14h : Lundi Ciné « Jeux interdits », collège J. Moulin

Du 18 au 26 mai : Exposition du Club Photos du FLEP, ch. des Izards
18 mai à 10h : Randonnée orchidées, mairie annexe
25 mai : Pétanque : concours doublette, espace Xavier Aicardi
25 mai à 20h30 : Concert Rue de la Muette, ch. des Izards
29 mai : Tennis : Trophée découverte départemental, stade Pareau
31 mai et 1^{er} juin à 20h45 : Théâtre : Entr'actes de poche « Algérie, je t'écris », centre G. Philippe
31 mai : Immeubles en fête, espace Xavier Aicardi

Juin

1^{er} juin à 10h30 : Kiosque littéraire, bibliothèque F. Rabelais
Du 1^{er} au 16 juin : Tennis : Tournoi jeunes départemental, stade Pareau
2 juin de 9h à 18h : Journée des Artisans d'art et des Peintres, ch. des Izards
3 juin à 14h : Lundi Ciné « La tête en friche », collège J. Moulin
Du 3 au 7 juin : Semaine de l'Enfance, ch. des Izards
5 juin à 14h30 : Goûter d'été « Au fil des saisons », centre G. Philippe
7 juin à 20h30 : Concours de belote, stade Pareau
Du 7 au 9 juin : Fête de l'Été, rue Tananarive
8 juin à partir de 20h : Soirée Bodégas, ch. des Izards
8 juin à 14h : Pétanque, espace Xavier Aicardi
Du 15 au 23 juin : Exposition des peintres amateurs du FLEP, ch. des Izards
15 juin à 19h45 : Festival Printemps au Proche-Orient : ciné-barbecue, ch. des Izards
21 juin : Fête de la musique, espace Jacqueline Auriol
22 juin : Fête de la musique - Journée musicale avec le CRD Antenne Périgord Centre, ch. des Izards
23 juin : COCC Goes Green : tournoi de handball sur herbe, stade Pareau

ÉTAT CIVIL

DU 2 JANVIER AU 4 MARS 2013

Mariages :

Adnan BELABAS et Virginie TALHI, le 19/01/13

Naissances :

Erratum Ma Ville n°76 : Romain DUDREUIL, le 09/12/12

Neïssy PEYCHARD, le 02/01/13 ; Mathys LOCHE, le 04/01/13 ; Louane ROQUECAVE, le 05/01/13 ; Antonin CATHELIN, le 10/01/13 ; Angèle TOULOUSE, le 14/01/13 ; Eloan REY BERNARD, le 21/01/13 ; Agathe SILVA, le 01/02/13 ; Enzo SERRA, le 03/02/13 ; Yoann DUCOM, le 19/02/13 ; Samuel COURCIER, le 24/02/13 ; Maëlis PIOT, le 25/02/13

Décès :

Albertina GONCALVES ép. JORGE, le 06/01/13 ; Maïxent DESCHAMPS, le 08/01/13 ; Jean-Marie BARRIERE, le 17/01/13 ; Jean-Pierre EVIN, le 26/01/13 ; Zita GAILLARD ép. MARTIN, le 28/01/13 ; Robert FEYDRI, le 09/02/13 ; Roger GASC, le 15/02/13 ; Dominique CAVE, le 27/02/13 ; Gérard COLIN, le 28/02/13 ; Elise LAMBERT ép. BEYLIER, le 04/03/13



Hommage

Connu et apprécié des Colomniérois pour sa gentillesse et son grand sens de l'accueil dans sa fonction de directeur d'Intermarché, Maurice Brangeon est décédé le 7 janvier dernier, à l'âge de 48 ans. Au-delà du territoire communal, il était connu et reconnu comme un grand joueur de basket, figure emblématique du BBD lors de la montée historique de l'équipe en Nationale 1. Son décès brutal a vivement ému tous ceux qui ont connu cet homme humble. La municipalité présente à nouveau ses plus sincères condoléances à son épouse, à son fils, à ses proches.

PLANET SON

Son - Eclairage - Video

IMAGE - SON - LUMIERE - DJ SHOP
 VIDEOSURVEILLANCE - ALARME

LOCATION - VENTE - INSTALLATION - SAV

Route de Bergerac / Rampinsole - 24000 Périgueux
 Tél : 09.50.80.33.38 - contact@planetson.fr

WWW.PLANETSON.FR

Sodigel

Tous produits surgelés et crèmes glacées



LIVRAISON À DOMICILE

05 53 04 78 94

50 ROUTE DE RIBERAC 24650 CHANCELADE

ETS CHARRIERE

Qualité. Producteur. Proximité



NATURE

PARFUMÉE

ROSERAIE & PRODUCTION HORTICOLE



ROSIERS

Buissons, tiges, grimpants, couvre-sol ...

Encore +
**PLANTS
DE LEGUMES
& AROMATIQUES**

**PLANTES
FLEURIES & À MASSIF**

Dipladénia, bégonia, géranium, fuchsia...

VENTE DIRECTE à la pépinière **TOUS LES JOURS**

& sur les **MARCHÉS** à **COULOUNIEIX Bourg** et **PÉRIGUEUX**

le dimanche

le mercredi & samedi (place de la Clautre)

6 rue Jules Verne - 24660 BAS CHAMIERES

05 53 53 37 59

POMPES FUNÈBRES RIGOULET



" 100.000 Français préparent leurs obsèques à l'avance chaque année, pourquoi pas vous ? "

Vous voulez être sûr que vos volontés soient respectées, vous voulez éviter à ceux que vous aimez les démarches compliquées. Alors venez nous rencontrer. Ensemble nous définirons toutes les volontés que vous voulez voir respectées.

Vous pourrez financer vos obsèques à l'avance en une ou plusieurs fois et tout ce que vous avez prévu sera garanti très simplement.

- aucune sélection médicale
- pas de limite d'âge pour souscrire
- votre épargne reste disponible en cas de besoin
- votre capital est garanti et évolue chaque année

Pompes funèbres

Funérarium

Crémation

Contrats obsèques

Magasin funéraire

Marbrerie funéraire

Gravures à l'ancienne

Entretiens à l'année

Funérarium

Tout a été fait au funérarium Rigoulet, pour permettre à chaque famille de se recueillir dans les meilleures conditions de dignité, de discrétion et d'intimité.

Vous nous trouverez à vos côtés, pour vous apporter l'écoute nécessaire et définir avec compassion et efficacité le service que vous souhaitez.

Nous vous garantissons un service en parfaite harmonie avec vos attentes, vos convictions et vos moyens.

Latitia et Benoît Rigoulet

A VOTRE SERVICE

7J/7

24H/24



**Possibilité de CAVEAU
sous 24 heures**

www.rigoulet.fr



Ets RIGOULET

*notre choix,
respecter le vôtre*

161, bd du Petit-Change PÉRIGUEUX (face au cimetière St-Georges) - 05 53 53 82 84
Route de Cuirassou - 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE - 05 53 53 24 42
Rond-point sud - Route de Périgueux - 24310 BRANTOME - 05 53 05 84 01